

# Nyse Euronext lance un segment dédié à la finance responsable

Grâce à un partenariat avec Microfis, il accueillera des obligations d'institutions de microfinance (IMF) françaises et d'entreprises « solidaires ».

PAR FRÉDÉRIQUE GARROUSTE

La crise accroît l'intérêt pour la finance durable, et la place de Paris compte bien en profiter. Le microcrédit - le financement de microprojets, essentiellement dans les pays en développement - a par exemple vu ses encours croître de 30 % en 2009. Or la France a peu tiré parti, jusqu'ici, des quelque 7 milliards de fonds privés que draine le secteur dans le monde, n'en collectant que 1 % environ. D'où la volonté de Paris Europlace de faire de la finance responsable un axe de développement de la place et, partant, la création d'un compartiment spécial Alternext - Responsable Finance. « *Ce segment de marché spécifique va permettre de donner plus de visibilité aux actifs de la finance responsable et solidaire dans un cadre sécurisé et transparent*, indique Marc Lefèvre, directeur des relations Emetteurs Europe et du Listing France chez Nyse Euronext. *Nos segments de marché permettent de mettre en place des règles de cotation adaptées aux différents instruments financiers. Dans le cas de cette nouvelle gamme d'actifs, il s'agira par exemple de commencer par un 'fixing' hebdomadaire ou encore d'admettre à la cote des produits d'un montant unitaire de 50.000 euros émanant d'émetteurs non cotés.* »

## Une réponse à l'épargne salariale

En pratique, les investisseurs se verront proposer des obligations pour commencer. « *La diffusion d'informations réglementaires et des cours de ces produits innovants permettra aux investisseurs d'effectuer régulièrement une valorisation, si bien que ces titres seront susceptibles de figurer*

*dans le portefeuille des fonds les plus importants de la place* », ajoute Marc Lefèvre. En outre, pour les assureurs, les titres de dette cotés figurent parmi les actifs les moins chers en coût de capital, et le traitement comptable est également intéressant. Côté émetteurs, Nyse Euronext fournira des services d'admission à la cote, de placement privé et de négociation.

Pour sa part, le flux de titres sera alimenté par la société Microfis - une société à vocation mutualiste - avec laquelle l'entreprise de marché a conclu un partenariat. Il s'agit de susciter un volant significatif d'activité. « *La demande en actifs responsables et solidaires étant plus importante que l'offre, la mise en place*

*d'un tel segment de marché devrait soutenir son développement et le financement de microprojets* », souligne Marc Lefèvre. En pratique, le segment accueillera notamment des obligations émises par des IMF (institutions de microfinance) françaises et des entreprises « solidaires » au sens de la loi LME (loi de modernisation de l'économie). Microfis jouera pour ces actifs le rôle d'agent introducteur et de listing sponsor. Le fait est que les projets dans ce domaine sont d'actualité. « *Notre initiative répond aux besoins des fonds d'épargne salariale qui ont l'obligation, depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, de s'investir pour un minimum de 5 %*

*dans des fonds solidaires, lesquels se heurtent de plus en plus à une pénurie de cibles d'investissement dotées du label 'solidaire'*, expose Cyrille Parant, président de Microfis. *Notre société va faire évoluer la donne à cet égard, en favorisant les émissions d'obligations par les entreprises solidaires mais aussi en multipliant les acteurs et en donnant de la profondeur au marché, selon des mécanismes en cours de mise au point, en partenariat avec des collectivités locales.* »

## Les pays émergents aussi

Mais le nouveau compartiment aura aussi comme ressort les projets de développement : Microfis - en partenariat avec Gide Loyrette Nouel, Eurogroup et Tikehau IM - a mis au point un véhicule pour mettre leurs emprunts à la portée des institutionnels français.

« *Le schéma prévoit l'intervention d'un FCT (fonds commun de titrisation, NDLR) qui transformera des engagements sur des IMF étrangères pour en faire des obligations cotées*, explique Cyrille Parant. *Pour conforter encore davantage les investisseurs, ces titres seront adossés à un sous-jacent unique et non pas à un portefeuille de créances, ce qui permettra d'identifier clairement les risques.* »

Le segment doit démarrer au quatrième trimestre de cette année, en même temps que Microfis bouclera son tour de table, composé des grands institutionnels de la place et d'utilisateurs de ses services. ■



Stéphane Remus-Borel (g.), directeur général, et Cyrille Parant (d.), président, cofondateurs de Microfis.

Des obligations cotées de 50.000 euros, émanant d'émetteurs non cotés.